

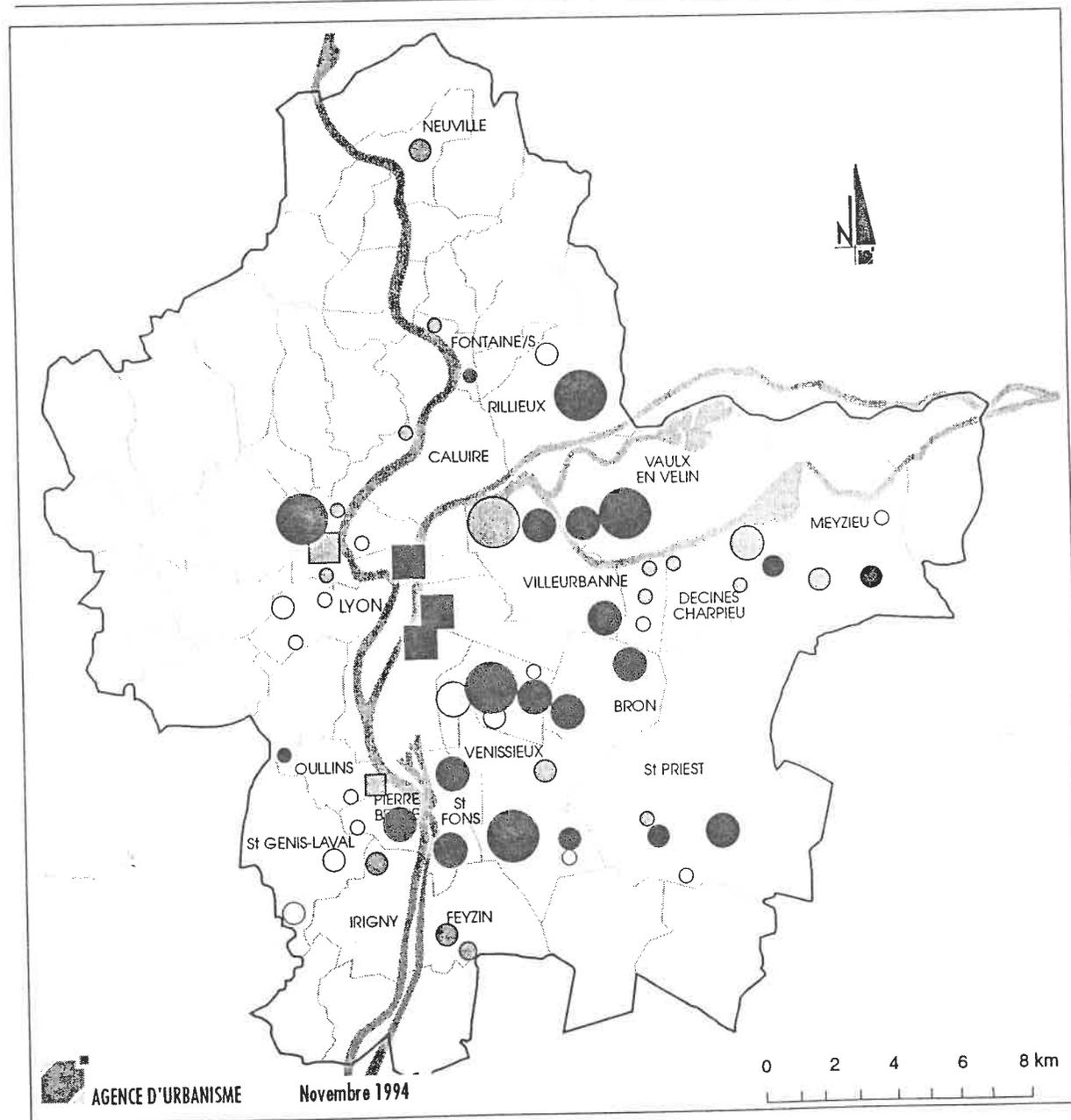


centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

**COMPILATION DES CARTES
REPRÉSENTANT
LA GÉOGRAPHIE
PRIORITAIRE DANS
L'AGGLOMÉRATION
LYONNAISE
DE 1994 À NOS JOURS**

23 juin 2023

GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DU CONTRAT DE VILLE



HIERARCHISATION

- catégorie 1
- ◐ catégorie 2
- catégorie 3

TYPLOGIE URBAINE

- copropriété - HLM - lotissement
- ◻ quartier ancien - centre bourg

ECHELLE DES TERRITOIRES

- ◻ ○ plus de 5 000 logements
- ◻ ○ 1 000 à 5 000 logements
- ◻ ○ 500 à 1 000 logements
- ◻ ○ 200 à 500 logements
- ◻ ○ moins de 200 logements



AGENCE D'URBANISME

Novembre 1994

0 2 4 6 8 km

GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DU CONTRAT DE VILLE 2000-2006

Quartiers de catégorie 1

D'une taille supérieure à 500 logements, ils cumulent des handicaps sociaux et urbains lourds. Ils nécessitent une restructuration urbaine importante et un dispositif social transversal. Un projet de développement social y est engagé ou poursuivi et une maîtrise d'œuvre est mise en place ou maintenue. Des moyens en investissement et en fonctionnement sont affectés sur ces sites.

Parmi ces quartiers :

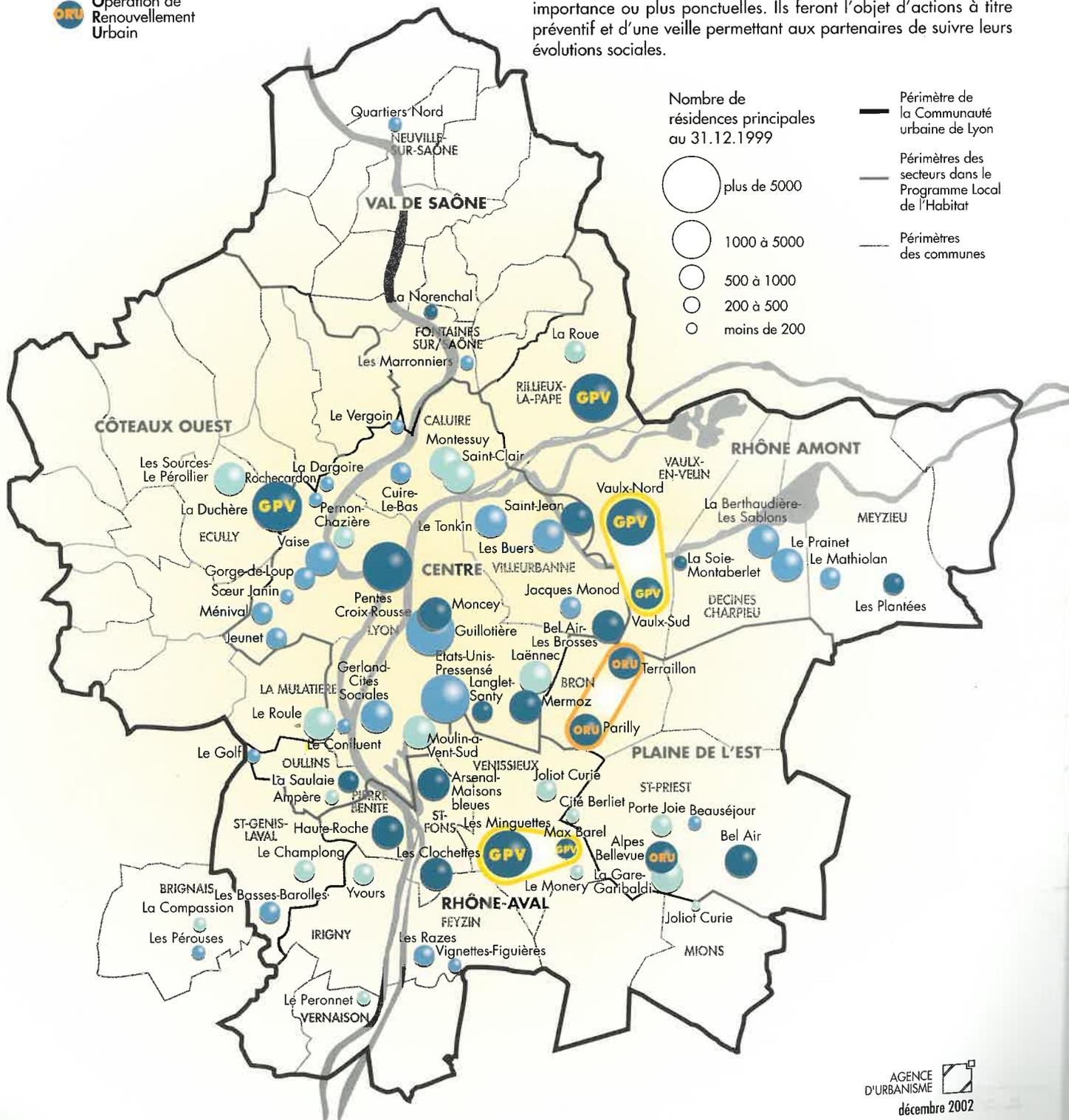
-  Grand Projet de Ville
-  Opération de Renouvellement Urbain

Quartiers de catégorie 2

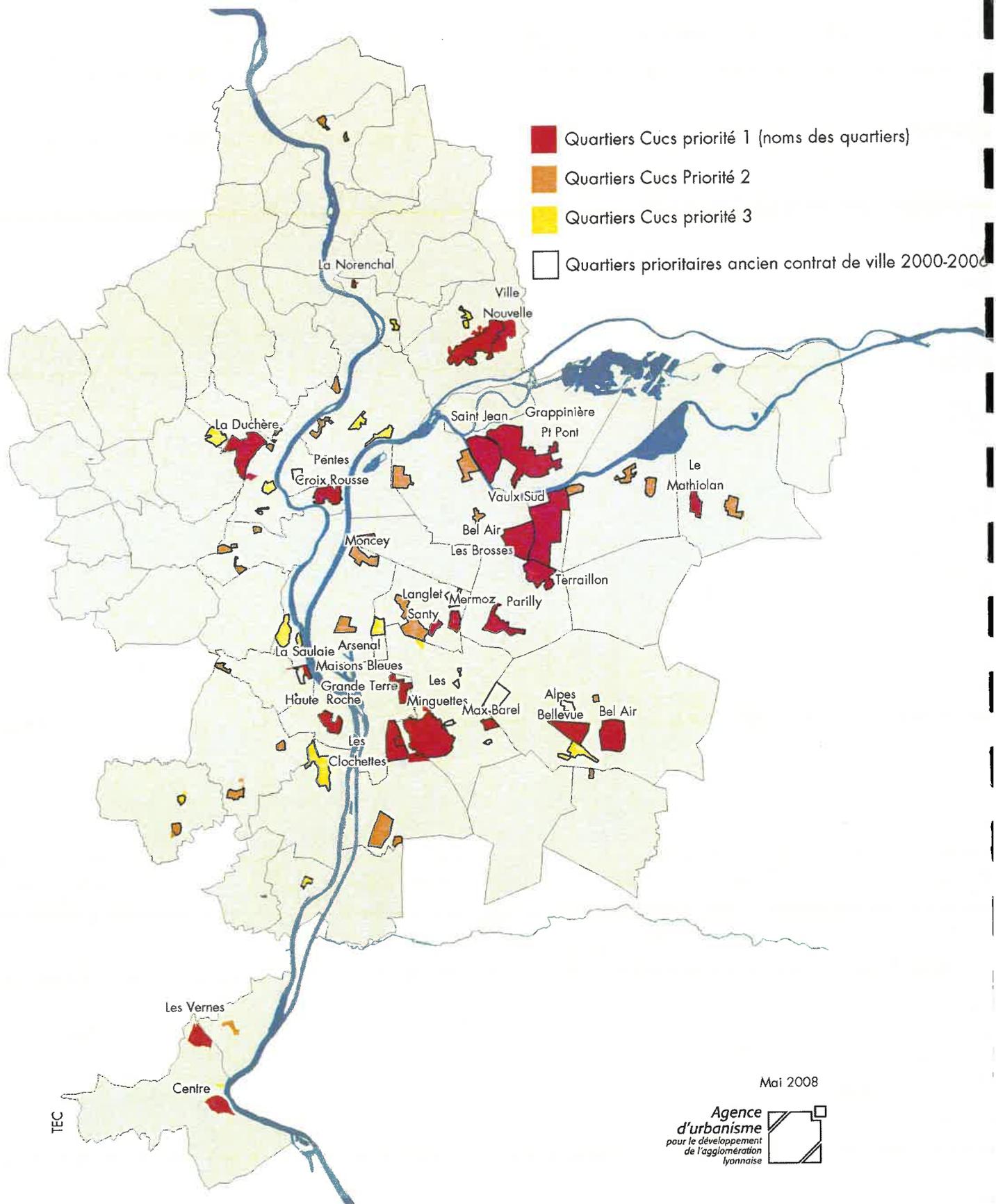
Ces quartiers connaissent des difficultés dans l'habitat, l'insertion, le fonctionnement social et la présence de services publics. Dans la mesure où ils feront l'objet d'un projet social destiné à mobiliser les partenaires sur des objectifs d'amélioration et de qualité de vie et où seront prévues les conditions d'élaboration et d'animation d'un projet, des moyens en investissement et en fonctionnement leur seront affectés après mobilisation prioritaire des crédits de droit commun.

Quartiers de catégorie 3

Ces quartiers connaissent des difficultés sociales et urbaines de moindre importance ou plus ponctuelles. Ils feront l'objet d'actions à titre préventif et d'une veille permettant aux partenaires de suivre leurs évolutions sociales.



Les périmètres des quartiers prioritaires du Contrat urbain de cohésion sociale (2007-2009) comparés à ceux des quartiers du contrat de ville (2000-2006)



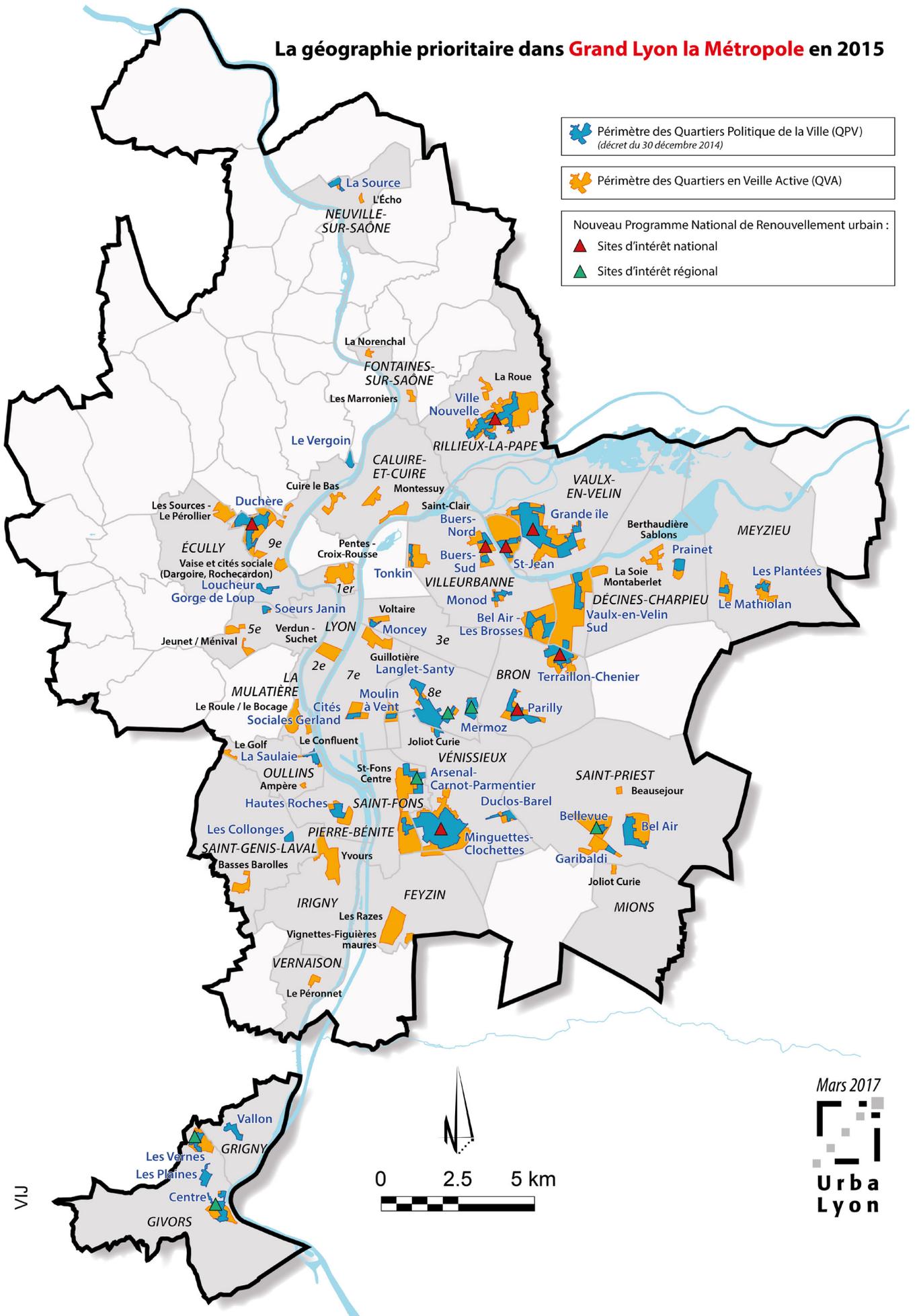
Mai 2008

Agence
d'urbanisme
 pour le développement
 de l'agglomération
 lyonnaise





La géographie prioritaire dans Grand Lyon la Métropole en 2015



VIJ

Sources : Cartes réalisées par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

